



CONSEIL PLUS GESTION

SIMULATION :
**LES ENJEUX DE L'EPARGNE SALARIALE
ET DE L'EPARGNE RETRAITE**

L'objectif de cette simulation est de démontrer le bien-fondé et la rentabilité pour l'entreprise et pour le salarié de ce système de rémunération.

En effet, pour un même budget :

- L'entreprise économise les charges patronales.
- Le salarié perçoit un montant net d'impôt supérieur car il ne paye ni charges salariales ni impôt sur le revenu.

Un coût divisé par près de 3 pour l'entreprise

	Prime sur salaire	Abondement PEE + PERCO (Max 300 % = 7986,24 €)
Versement au salarié	7 836 €	5 000 €
Charges Patronales (45%)	6 411 €	
Coût réel pour l'employeur	14 247 €	5 000 €
Brut perçu	7 836 €	5 000 €
Charges Salariales (23%)	1 802 €	
CSG/CRDS (8% sur 97% de la somme versée)	608 €	388 €
Impôt sur le revenu (15%)	814 €	
Net pour le salarié	4 612 €	4 612 €

Pour une rémunération identique (4612 euros) reçue par le salarié, le versement d'une prime coûte 2.85 fois plus à l'entreprise que le versement de l'abondement.

Un gain multiplié par 2.5 pour l'épargnant

	Prime sur salaire	Abondement PEE + PERCO (Max 300 %)
Employeur		
Versement	5 000 €	5 000 €
Charges Patronales	2 250 €	
Impact favorable IS (33,33%)	2 416 €	1 667 €
Coût réel pour l'employeur	4 834 €	3 334 €
Salarié		
Versement	5 000 €	5 000 €
Charges Salariales (23%)	1 150 €	
Net perçu avant fiscalité et prélèvements sociaux	3 850 €	5 000 €
CSG/CRDS (8% sur 97% de la somme versée)	299 €	388 €
IRPP (15%)	533 €	
Net perçu après fiscalité et prélèvements sociaux	3 019 €	4 612 €
Efficacité marginale	60%	92%

Pour un coût global identique (5000 euros) pour l'entreprise, le salarié reçoit une rémunération 2.5 fois plus importante.